

Décision

Générale

colonial

Décision n° 28 du 10 janvier 1945.

n° 28

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1945

Date de publication
10 janvier 1945

Date du numéro
1 janvier 1945

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés agents stagiaires du cadre local indigène de la Sûreté pour compter du 1er janvier 1945 : MOHAMED MAH-MOUD. Darod ; ASSOË ROBLE, Issa Odagob : SAÏD ALI. Issa Odagob ; AHMED ATTEYE. Issa Momassan ; ALI YOUSSEUF, Gadabourcy : ABDOU MOUSSA, Dankali Assoba ; ABDOU MOHAMED dit KIMINI. Arabe Maktari ; OMAR ABDALLAH GABEL. Arabe Bedani. MOHAMED BOURKANE, Dankali Bodoita Mela. SALEH Ahmed, Arabe Ladj, Les intéressés perçoivent la solde et les accessoires de solde des agents du 3e échelon avant leur titularisation.